



Contrat de professionnalisation

Par **dadoo**, le **10/10/2008** à **10:54**

Bonjour,
Je dois suivre une formation de technicien mètreur dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. L'entreprise qui m'a signé mon contrat ne peut pas m'assurer la partie formation. Puis-je l'effectuer la partie formation dans une autre entreprise en tant que stagiaire.
Merci
Cordialement